

CONCOURS DE POESIE JEUNESSE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Ce concours est ouvert aux écoliers des classes de **CE1-CE2-CM1-CM2**, aux collégiens de **6ème-5ème-4ème-3ème** ainsi qu'aux élèves de **l'enseignement adapté et spécialisé** (ULIS, SEGPA, IME...).

Article 2 : L'objectif de ce concours est de permettre aux élèves de découvrir la magie de la poésie tout en se familiarisant à l'écriture et en cultivant leur goût pour la lecture.

Article 3 : En lien avec le festival, le thème imposé est « **Héroïnes** ».

Article 4 : Le poème devra être écrit collectivement, en petits groupes ou en classe entière.

Article 5 : Les poèmes proposés devront être uniquement envoyés par courriel (format Word ou Open Office) et devront respecter les conditions suivantes :

- regrouper toutes les poésies dans un document unique ;
- renseigner le prénom des enfants (et nom si souhaité), leur âge ;
- suivre la mise en page suivante : police Arial, taille 10, interligne 1,5 ;
- les poésies pourront être illustrées ;

Article 6 : Le jury sera composé de Christian Lenoir, Président du jury, Johanna Tricard, coordinatrice UDAF 87, et de deux bénévoles de l'association Lire et faire lire, Martine Ferachou et Martine Linol.

Article 7 : Le jury déterminera **1 lauréat par niveau** :

- CE1-CE2
- CM1-CM2
- 6ème-5ème
- 4ème-3ème
- Enseignement adapté et spécialisé

Article 8 : Les poésies créées seront toutes réunies dans le livre " La Fabrique " édité spécialement pour " Faites des Livres ".



Le vendredi 23 mai 2025, lors de l'inauguration du Festival, un groupe de musique local transformera en chansons les poèmes écrits par les enfants. L'ensemble des participants sera récompensée pour son implication.

IMPORTANT!

La fiche d'inscription et les poèmes devront parvenir au plus tard **le 21 février 2025** à lirefairelire87@gmail.com

Pour plus de renseignements : **05 55 10 93 33**

